



Société anonyme au capital de 33.593.608 euros  
Siège social : 32, rue de Monceau 75008 Paris  
552 004 327 RCS Paris

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2016**

### **Mise à disposition des documents préparatoires**

---

Le 28 avril 2016, Salvepar informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte pour le **JEUDI 19 MAI 2016 à 15 heures**, à l'Hôtel Bristol, 112 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 1<sup>er</sup> avril 2016 (Bulletin n° 50 – Annonce n° 1601070 – <http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo.html>).

L'avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 27 avril 2016 (Bulletin n° 51 – Annonce n° 1601526) et dans un journal d'annonces légales « Les Petites Affiches » le 27 avril 2016. Il sera également adressé aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif et mis à la disposition des établissements teneurs de comptes-titres pour les actionnaires inscrits au porteur.

Les documents visés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : [www.salvepar.fr](http://www.salvepar.fr) (rubrique : Espace Actionnaires).

Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire inscrit au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour (inclus) avant l'Assemblée, demander à la Société ou à la Société Générale\* de lui envoyer ces documents et renseignements en utilisant le formulaire d'envoi de documents joint à l'avis de convocation. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut prendre connaissance de ces documents et renseignements au siège social de Salvepar pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée générale.

---

\* Société Générale, Service des Assemblées, SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS – CS30812, 44308 Nantes Cedex 03.